



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MOUEN DU 27 JUIN 2016

Convocation du 20 Juin 2016

L'an deux mille seize, le vingt sept Juin, à vingt heures trente minutes, le Conseil de cette commune dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame FARCY Annick, Maire.

Présents : MM. TOURGIS Lionel, LOYANT Jean-Marie, LEREVEREND Benoit (adjoints).
Mme LECELLIER Sophie, Mme MARIE ROSALIE Christèle, M. GOUET Jérôme, M. PIGEON Michaël, M. DUVAL Benjamin, Mme ALMIRE Corinne, M. AUDOUX Jérôme, Mme LEROYER Sandrine.

Pouvoirs : Mme DUPORT Delphine à Mme LEROYER Sandrine
Mme SOREL Audrey à Mme ALMIRE Corinne
Mme MOREAUX Sophie à M. GOUET Jérôme

Monsieur PIGEON Michaël est nommé secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du 3 juin 2016 a été approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

COMPTE RENDU DES ACTES DU MAIRE

- permis de construire : 3
- déclarations de travaux : 2
- division de parcelles : 1 et 1 refusée
- certificats d'urbanisme : 1
- déclarations d'intention d'aliéner : 2

INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

- Prochaine réunion du conseil communautaire le 30 juin. Les réunions sont publiques.

QUESTIONS COMMUNALES

► **Régie communale :** Pour les factures qui sont payées hors délai, la perception nous impose de mettre en place une régie prolongée. Ceci entraîne des contraintes administratives supplémentaires pour notre personnel.

A noter qu'il nous est également imposé de n'accepter qu'un chèque par facture.

Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

► **Révision de tarifs au 1^{er} juillet 2016 :**

- **Salle polyvalente :**

Hors commune = 570 € - Commune = 315 €

Associations le week-end : associations communales à partir de la 2^{ème} (1^{ère} gratuite) = 221 €

Autres associations = 405 €

Associations en semaine : ASLO = 7,45 €/heure – hors ASLO = 8,35 €/heure

Rappel modalités locations et prêts des locaux à l'association AMEP depuis le 3 novembre 2009 :

« première location gratuite comme pour toutes les associations de Mouen, les suivantes étant payantes. Seule l'AMEP peut disposer gratuitement de la salle polyvalente pour ses manifestations au bénéfice des écoles : carnaval, kermesse, foire aux greniers et un repas par an (prêt du gymnase pour bourse aux jouets) »

Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

- **Gymnase** sans changement par rapport à 2015, soit :

Plage horaire 1 h 30 scolaires = 55.00 € soit 36,66 €/heure

Associations sportives communales : gratuit

Autres associations et habitants = 9,15 €/heure

ASLO / TC2O = 8,30 €/heure

Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

► **Tarifs péri-scolaires :**

- **Garderie** sans changement par rapport à 2015, soit : 2,15 €/heure fractionnable en demi-heure

- **Restaurant scolaire** : 1^{er} enfant = 3,95 € - à partir de 2 enfants = 3,45 € - repas exceptionnel = 6,55 €

Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

- **APS** : 1,00 €

Pour ce tarif : 10 votes pour – contre : 2 – abstentions : 3

► **Taxi CLSH** : Compte tenu du nombre d'enfants inscrits : 5 et des occasionnels, il est décidé de maintenir ce service (rappel : les tarifs ont été adoptés lors du conseil municipal du 29 mars 2016).

► **Subvention association football** : Suite à la création d'un nouveau club et afin d'aider l'association à démarrer, il est proposé de lui attribuer une subvention de 500 €. Elle ne sera versée qu'une fois toutes les démarches administratives accomplies.

Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

| |
|--|
| INFORMATIONS - QUESTIONS DIVERSES |
|--|

► **Plateau route de Bretagne** : pour obtention de la subvention, il nous est demandé de faire quelques modifications techniques.

► **Voirie** : rue Pierre Castel, affaissement de la voirie à 2 endroits.

► **Vie communale** : Orchestre de Caen : concert le 14 mai 2017 et présentation à l'école élémentaire du programme du concert avec les instruments.

Proposition de mise en place d'un système d'annonces pour création d'activités communales sur notre site internet (faisabilité à étudier).

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

► **Commission scolaire :**

S'est réunie le 20 juin.

Il est prévu de rencontrer les enseignants afin de revoir le fonctionnement des APS et garderie dans les locaux.

► **Résultats d'appels d'offres :**

- Entretien voirie 2016 : entreprise EUROVIA
- Réalisation du merlon : entreprise COLAS-COSSON

► **Jardin des Sens rue de l'Eglise :** plusieurs entreprises sont consultées, réunion commission d'appel d'offres prévue fin août. Démarrage des travaux en septembre.

Madame le Maire déclare la session close. La séance est levée à 23 h 50 minutes